

COMPTE RENDU DU COLLOQUE "AUTOUR DES MANUSCRITS DE CADOUIN",
QUI S'EST TENU A PERIGUEUX LES 17-18 JUIN 2013.

Marie-Françoise Damongeot

Journée d'ARCCIS, Abbaye du Mont des Cats, 18 septembre 2013

L'abbaye cistercienne de Cadouin est située dans le Périgord, à une trentaine de kms au sud-est de Périgueux. Pour donner une comparaison, l'autre grande abbaye cistercienne de la région Aubazine, se trouve à une petite centaine de kms à l'est de Périgueux.

L'abbaye a été fondée au début du XII^e siècle, et l'église que l'on peut encore admirer aujourd'hui a été consacrée en 1154; elle conservait une des plus célèbres reliques médiévales, le saint suaire de Cadouin, qui attirait une foule de pèlerins, d'autant que l'abbaye était située sur le chemin de Compostelle. Elle fut sévèrement touchée par les guerres avec les anglais au XIV^e siècle, les moines abandonnèrent l'abbaye en ruines pour se replier sur Toulouse avec leur précieuse relique. A la fin du XV^e siècle, la vie reprit à l'abbaye et un abbé réformateur fit reconstruire le cloître en style gothique flamboyant ; les visiteurs peuvent encore admirer les galeries aux baies lancéolées et le riche décor aux sculptures très expressives qui en font un véritable manuel monastique en images. A la Révolution l'abbaye fut supprimée, elle constituait alors le centre d'une bourgade et l'église fut transformée en église paroissiale. Durant les troubles révolutionnaires, la bibliothèque monastique fut en partie incendiée et les manuscrits qui purent être sauvés, au nombre d'une trentaine, furent déposés au presbytère du village dans un coffre de bois qui avait servi autrefois à contenir le Suaire. Classés monuments historiques, c'est en 1953 seulement que les volumes, parfois dans un piètre état, intégrèrent les Archives départementales de la Dordogne à Périgueux.

C'est à l'occasion du centenaire de la loi de 1913 sur les monuments historiques que les AD de la Dordogne, en la personne de sa directrice Maité Etchegoury, ont décidé de mettre en valeur et de faire connaître au grand public ce patrimoine méconnu par l'exposition des manuscrits qui s'est tenue cet été aux Archives, et dont le catalogue scientifique doit paraître à la fin du mois. L'exposition s'est accompagnée d'un colloque qui s'est tenu les 20 et 21 juin dernier et qui a rassemblé des spécialistes de différentes disciplines "autour des manuscrits de Cadouin", tout cela sous la houlette de l'historienne de l'art, Alison Stones, qui fut la véritable cheville ouvrière de ces manifestations.

Cadouin donc est une des premières abbayes cisterciennes, oui, mais... Revenons à la fondation et aux débuts de l'abbaye, qui nous plongent dans l'histoire bouillonnante du renouveau monastique à la fin du XI^e et au début du XII^e siècle. Quelques dates: Grandmont en 1076, Chartreux en 1084, Cîteaux 1098, Prémontrés en 1121. Dans l'ouest de la France, une personnalité, Robert d'Arbrissel, ermite puis prédicateur itinérant entraîne avec lui une foule de disciples des deux sexes, "les pauvres du christ", il

fonde Fontevraud en 1100 sur le modèle du monastère fondé par st Jérôme en Palestine, soit deux communautés coexistantes, l'une masculine et l'autre féminine, l'ensemble étant dirigé par une abbesse, sous la règle de st Benoît. Lors de ses voyages dans le sud-ouest, où il fonde de nouvelles communautés, Robert d'Arbrissel rencontre Géraud de Sales, lui aussi adepte d'une nouvelle manière de vivre la vocation monastique et qui semble déjà à la tête d'une petite congrégation. La solitude, la dévotion à la Vierge Marie, l'étude de la Bible et des Pères du désert en sont les fondements. Je renvoie aux belles études de sœur Marie-Odile Langlet parues dans *Cîteaux commentarii cistercienses* et autres revues. Le 11 juillet 1115, Robert fait la donation, je reprends les termes précis de l'acte, "au vénérable maître Géraud de Sales, son compagnon (socius), son très cher ami parmi les plus chers", d'une terre située dans la forêt de Cadouin en vue d'une fondation d'esprit fontevriste.

Pourtant le premier abbé connu de Cadouin est ... un cistercien, du nom d'Henri, qui gouverna le monastère de 1119 à 1124, dès avant la mort de Géraud qui a lieu en 1120. Les historiens n'ont pas manqué de s'interroger sur les circonstances de cette affiliation rapide de Cadouin à l'ordre de Cîteaux, sous la houlette de l'abbaye de Pontigny. D'autant qu'on sait que l'affiliation cistercienne des congrégations de Géraud : Cadouin, et Dalon en Limousin, ne se fit pas sans résistance au cours du XIIe siècle. Certains monastères restèrent autonomes, d'autres disparurent. Le même phénomène se remarque avec Aubazine et ses filiales. Cadouin abbaye cistercienne, oui mais quand ? dirai-je avec un point d'interrogation. Ce sujet problématique apparaît en filigrane dans diverses interventions du colloque, tout d'abord T. Kinder qui, sous le joli titre "qu'est-ce qu'une mère doit à sa fille ?" compare l'architecture de l'église de l'abbaye-mère Pontigny avec celle de l'église de Cadouin, consacrée en 1154, dont l'abside ronde et la coupole au transept sont plus proches du modèle périgourdin de la cathédrale Saint-Front de Périgueux, que du modèle bernardin, si celui-ci existe. Plus percutante encore l'intervention d'Alexis Grelois pose la question de l'adhésion réelle de Cadouin à l'ordre cistercien avant 1201. Selon son argumentation, Géraud de Sales aurait hésité à adopter la règle fontevriste, en raison de la question de la place des femmes, et aurait été séduit par l'application stricte de la règle de st Benoît prônée par les cisterciens. Ainsi aurait subsisté au XIIe siècle un "ordre cadunien", proche des cisterciens mais indépendant, avec sept filiales : Gondom, Sant-Marcel, Fontghuilhem, La Faize, Bonnevaux, Ardorel et Clariane. Le même essaimage se produit à Dalon en Limousin, à Fontdouce en Aunis et Saintonge, au Pin en Poitou. Ce que sœur Langlet a appelé des "congrégations para-cisterciennes". C'est en 1201, avec l'intervention de la papauté, que Cadouin devient véritablement une abbaye fille de l'ordre cistercien et participe aux chapitres généraux. Alexis Grelois conclut en suggérant que la date de 1119 aurait été mise en avant dans la chronologie des abbayes cisterciennes pour des raisons de préséance de Cadouin par rapport à Dalon dans l'ordre des filles de Pontigny.

Qu'en est-il pour les manuscrits ? Une trentaine de manuscrits a été conservée dont les dates s'échelonnent du Xe au XVe siècle. Parmi eux, huit concernent la patristique et la théologie, le plus grand nombre étant des mss liturgiques. Leur petit nombre et la qualité hétérogène de l'ensemble ne permet

pas d'identifier un scriptorium à Cadouin au XII^e siècle. Un premier catalogue en a été réalisé par Solange Corbin dès 1954. Quinze livres liturgiques ont été repertoriés par le liturgiste Robert Amiet en 1985 dans son étude sur les livres liturgiques du diocèse de Cahors. Lors du colloque, Yolanta Zaluska, dont on connaît la thèse magistrale sur le scriptorium de Cîteaux, s'est attachée, avec ma collaboration, à analyser finement la liturgie de deux manuscrits, les mss 154 et 156, contenant les lectures de la messe, en s'appuyant sur les travaux qu'elle mène depuis une quinzaine d'années sur les évangélistes et les épistoliers.

Le premier, ms 154, est le plus ancien: c'est un lectionnaire de la messe contenant les lectures de l'épître et de l'évangile; on peut le dater des environs de l'an mil, époque où dans plusieurs diocèses on a reconstitué les fonds de volumes liturgiques. Il est amputé du début et de la fin, mais nous avons pu identifier un cahier manquant dans un fragment conservé dans un recueil provenant aussi de Cadouin. Ce lectionnaire offre plusieurs particularités très rares : Tout d'abord

- ***La numérotation des dimanches après la PTC***

les dimanches après la Pentecôte sont comptés selon l'ancien système romain, repris au VIII^e siècle par le système romano-franc, qui divisait cette longue période de l'année qui va de la Pentecôte à l'Avent en plusieurs tranches, à savoir : après la Pentecôte : cinq à six dimanches ; après la fête des apôtres Pierre et Paul (29 juin) : 7- à 8 dimanches ; après saint Laurent (10 août), 6-7 dimanches ; et enfin après la saint Michel (29 septembre), 6 à 7 dimanches. Cet archaïsme paraît unique en France à l'époque de notre manuscrit. Le dimanche qui correspond au 8^e dimanche après la PTC est ici nommé : « dominica prima post octavas apostolorum ». Autre particularité:

- ***L'enchevêtrement du temporel et du sanctoral***

Un autre archaïsme s'observe dans le mélange du temporel et du sanctoral, alors que l'an mil est une époque où du moins en France, on a séparé les deux séries de célébrations liturgiques.

- ***La structure de la semaine liturgique***

Une grande particularité du ms 154, que nous retrouverons d'ailleurs dans l'épistolier ms 156, est la structure de la semaine ordinaire, avec trois jours liturgiques : dimanche, mercredi et vendredi, avec l'épître pour chacun des trois jours. En effet, dans l'ancien système romain, on avait un évangile propre pour ces trois jours, mais aussi curieux que cela paraisse, on ne prévoyait une épître que pour le dimanche et le mercredi, et encore pas toujours pour le mercredi.

- ***Les Quatre Temps***

Rappelons que les Quatre temps, disparus de la liturgie depuis le concile de Vatican II, étaient observés par l'Eglise latine depuis le V^e siècle. Ce sont trois jours liturgiques : mercredi, vendredi et samedi, consacrés à la prière, l'aumône et le jeûne, à l'entrée de chacune des quatre saisons. L'emplacement de trois des quatre temps, d'automne, hiver et printemps, est pratiquement stable et leurs lectures sont constantes depuis au moins la deuxième moitié du VII^e siècle. Il n'en va pas de même pour les quatre

temps d'été. Au temps de saint Léon le Grand, au Ve siècle, on les célébrait pendant la première semaine après la Pentecôte. Les témoignages des VI^e, VII^e et première moitié du VIII^e siècle sont flous à ce sujet. Il semblerait bien que les évangélistes ont perdu, au moins partiellement, cette tradition. En revanche, un épistolier romain, du milieu du VIIe siècle, préconise la célébration des quatre temps d'été pendant la deuxième semaine après la Pentecôte. Dans le ms 154 de Périgueux, les quatre temps se situent pendant la deuxième semaine. Sur le fol 108, on voit la première lecture du deuxième mercredi après la Pentecôte, qui est celui des quatre temps, avec la rubrique caractéristique de l'époque : « mense IIIlo feria IIIla », juin étant le quatrième mois de l'année qui commence au mois de mars. Le même emplacement des quatre temps d'été dans l'épistolier ms 156 nous confirme qu'il s'agit d'une particularité liturgique propre au diocèse de Périgueux, ce qui n'avait pas été remarqué jusqu'à maintenant.

Le ms 156 est un épistolier, et en tant que tel il présente les épîtres à proprement parler et les leçons prophétiques lues à la messe (par ex., les 3 messes de Noël, les lectures des 4T) ; il n'offre donc pas d'évangile. Le ms date probablement du 3^e quart du XII^e s.

Actuellement, le ms compte 67 célébrations liturgiques. Une dizaine de fêtes manquent probablement. Mais même ainsi c'est un sanctoral très pauvre pour l'époque ; sans parler des bénédictins dont les sanctoraux totalisaient bien davantage que 200 célébrations, il est pauvre aussi par rapport aux cisterciens, très sobres ici comme ailleurs, mais qui célébraient quand même entre 120 et 130 saints. Une dizaine de fêtes manquent probablement par lacune matérielle. On remarque la fête de Marie-Madeleine au 22 juillet, absente du lectionnaire ms 154, et dont la fête est entrée en usage au cours du XI^e s. La Transfiguration, avec une hésitation quant à la date du 6 août ; cette fête n'étant pas officialisée à l'époque, il est intéressant de noter sa présence et aussi les textes choisis. Notons que les Cisterciens n'observent pas la Transfiguration au XIIe s. Citons encore sts Juste et Pasteur à leur date habituelle du 6 août. Saint Front est présent, mais simplement accolé, avec st Martial, sans égards particuliers, à st Martin le 11 novembre, toutefois avec une lecture commune intéressante.

Seules cinq femmes sont présentes dans ce sanctoral, en revanche on a prévu pour elles 7 épîtres, ce qui est le maximum de l'ancien style romain. Là encore c'est encore un trait non cistercien, car ces derniers se contentaient du strict minimum de trois lectures.

En conclusion, l'épistolier de Cadouin, ms 156, est un ms périgourdin, témoignant d'une liturgie particulière à ce diocèse. Il relève d'un même groupe liturgique que le ms 154 beaucoup plus ancien. Cette grande liberté dans le traitement de la liturgie de la parole interroge sur l'attribution du ms à Cadouin en tant qu'abbaye cistercienne, la grande sobriété, l'élégance, la beauté de la mise en page, de l'écriture et de la décoration s'associent spontanément à l'esprit cistercien.

Qu'en est-il de la musique liturgique, du choix des pièces chantées, de leur notation musicale ? C'est ce qu'a étudié la musicologue Christelle Cazaux-Kowalski. Elle rappelle la première réforme de la musique

cistercienne sous l'impulsion d'Etienne Harding, dans l'idée de retrouver la pureté originelle, ce dont témoignent les mss de Berlin et de Westmall, la deuxième réforme est impulsée par st Bernard dans les années 1140. A Cadouin, le lectionnaire de la messe ms 154, dont je vous ai résumé l'étude liturgique, a fait l'objet d'additions au XIIe siècle, sans doute à Cadouin, même. Et notamment les évangiles de la Passion sont parfois accompagnés de neumes qui montrent un type mélodique de style aquitain. Vous voyez les mélismes qui accompagnent le mot Hély.

Un autre ms des plus importants pour la liturgie cistercienne est le bréviaire de Cadouin, ms 163, qu'on peut dater de la première moitié du XIIe siècle. Le Père Chrisogone Waddell l'a beaucoup étudié mais la mort l'a empêché d'en donner l'édition. Ce bréviaire est clairement cistercien pour les lectures mais les chants sont notés en style aquitain. En revanche, des notations musicales qui ont été ajoutées par la suite témoignent de la deuxième réforme du chant cistercien. {Je n'ai malheureusement pas de photos à vous montrer}.

Ainsi, dans le domaine musical, comme dans le domaine liturgique, Cadouin tout en adoptant la liturgie de l'ordre cistercien a conservé ses particularismes au long du XIIe siècle. On voit par ces interventions qu'une étude longue et minutieuse des sources manuscrites permet d'enrichir l'histoire particulière des premiers temps de l'abbaye périgourdine qui s'adapte mal au concept de l'unanimité cistercienne.

Il était difficile dans un colloque consacré à Cadouin de ne pas faire une part à la relique qui fit le renom de l'abbaye, je veux parler du saint Suaire. A ce sujet, une première intervention de Catherine Vincent a replacé la dévotion aux suaires du Christ dans le contexte médiéval. Puis Michelle Fournié s'est attachée à l'histoire du suaire lors de son transfert à Toulouse de 1392 à 1455. De son côté, Barbara Sibille a étudié les différents coffres qui ont protégé le suaire au cours des siècles. Enfin, Pierre Dor, qui prépare un livre sur les suaires attribués au Christ, a reconsidéré l'histoire de la relique en terminant sur une hypothèse pour le moins détonante.

La légende raconte que le suaire aurait été rapporté d'Orient après la première croisade, la première attestation historique date de 1214 précisément quand le comte Simon de Montfort fait une donation à Cadouin pour entretenir des luminaires auprès de la relique. Le saint suaire fait rapidement la renommée de l'abbaye qui devient un centre de pèlerinage prospère. La guerre de cent ans perturbe cette belle réussite. Le Périgord est une zone frontière et Cadouin est dévastée. La relique est transférée à Toulouse en 1392 par l'abbé Bertrand du Moulin pour la mettre à l'abri des anglais. La communauté, ou ce qu'il en reste, trouve aussi refuge dans cette capitale. Elle jouit alors d'une grande ferveur populaire qui s'accompagne de nombreux miracles. Preuve de sa renommée, elle est transportée à Paris en 1399 pour tenter de guérir la folie du roi Charles VI. Je passe sur les épisodes mouvementés de son histoire toulousaine, où elle est disputée par les diverses communautés monastiques et laïques, jusqu'au jour du 8 septembre 1455, où profitant de son ostension solennelle lors de la fête de la nativité de la Vierge, les moines de Cadouin s'en emparent et après bien des péripéties la ramènent en Périgord. Elle continuera à

être objet de dévotion au cours des siècles et sera exposée aux fidèles huit jours durant, trois fois chaque année. En dehors des ostensions solennelles, elle est conservée dans un reliquaire lui-même enfermé dans un coffre de fer muni de nombreuses serrures, ce coffre étant suspendu à la voûte de l'église. Après la Révolution, le précieux linge est conservé par la paroisse dans un coffre en bois doublé de moire. La relique cesse d'être l'objet de dévotion en 1934, date à laquelle elle est déclarée officiellement comme non authentique. En effet, l'examen du tissu par un orientaliste prouve qu'il s'agit d'un tissu sassanide de la fin du XI^e siècle, dont les caractères coufiques tissés dans la trame de l'étoffe exaltent la grandeur d'Allah. Tout est dit. Non peut-être pas encore, car Pierre Dor reprenant le dossier à partir d'un document ignoré de tous les historiens, remarque avec justesse que nos ancêtres avaient beau témoigner d'une grande crédulité, auraient-ils eu la naïveté de prendre pour le linceul du Christ une étoffe tout juste sortie du métier à tisser ? Il met en avant le témoignage de l'évêque de Périgueux qui en 1292 atteste avoir touché et examiné le suaire où il a vu, je cite, "les stigmates de sueur et d'aromates" de la mort de Jésus-Christ imprimés sur le linceul. Un siècle plus tard, en 1399, alors que le suaire est déjà à Toulouse, un autre document décrit le tissu teint avec des bandes colorées que nous connaissons actuellement. Alors Pierre Dor propose que le précieux tissu actuel a été donné par les sassanides aux croisés d'Antioche pendant la première croisade et qu'il a servi d'enveloppe au véritable suaire. Dans les temps de ruine de l'abbaye au XIV^e siècle, le suaire aurait été mis à l'abri loin de la guerre et ne serait resté à Cadouin que l'enveloppe confondue plus tard avec son saint contenu. Où serait donc le véritable suaire ? Eh bien, il serait celui qui fut donné aux chanoines de Lirey en Champagne par le roi Philippe VI de Valois vers 1356 et il ne serait autre que le suaire de Turin. Sur cette hypothèse aventureuse mais séduisante je vais clore mon propos, en vous remerciant de m'avoir écoutée. Un dernier mot concernant le suaire, il a été restauré récemment par le laboratoire des Musées nationaux, et il est conservé dans les réserves du Musée des Beaux Arts de Périgueux.